

**COMMUNE DE SCHOENAU
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 FEVRIER 2022**

Sous la présidence de M. BUTSCHA Michel

Présent(e)s : BUTSCHA Michel, CHAPOT Philippe, WIEDEMANN Patricia, KOEBEL Florence, SCHMITT Anne, SCHMITT Roland, TOUSCH Jean-Jacques, WEIBEL Laetitia, WEIBEL Rémy, ZIMMERER Philippe.

Absent(e)s excusé(e)s : NAAS Laurent (procuration: Michel BUTSCHA), GUTMANN Séverine (procuration: Patricia WIEDEMANN), KUHN Matthieu, LEONHART Jean-Pierre, HUCK Cindy.

1) Approbation de la séance du 22 février 2022

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, le procès-verbal de la séance du 22 février 2022.

2) Projet de vestiaires : validation du plan de financement modifié

Le maire présente aux conseillers municipaux le coût estimatif détaillé du projet de vestiaires et le plan de financement modifié.

Les modifications portent sur la partie photovoltaïque, en effet, en raison des tarifs de revente de l'électricité, il apparaît plus intéressant d'installer une puissance de 100 kWc plutôt qu'une puissance de 36 kWc, comme initialement prévu.

L'installation de panneaux photovoltaïques d'une puissance de 100 kWc permet de couvrir l'intégralité du pan sud-ouest du club house actuel et du bâtiment des vestiaires ainsi qu'une partie du pan orienté nord-est du bâtiment des vestiaires. Au total, ce sont 477 m² de toiture qui seront couverts pour une production annuelle estimée de 96 400 kWh et un revenu annuel prévisionnel de 9130 €. Le coût de l'installation est estimé à 120 000€ HT (dont 7500 € prévus pour le renforcement de la charpente du club house).

Par comparaison, le premier projet prévoyait une installation de 34 kWc pour une production annuelle de 46 000 kWh et un revenu annuel de 4 400 € pour un coût global de 61 700 € HT.

L'installation de 100 kWc est donc avantageuse d'un point de vue économique et s'inscrit dans les objectifs de la transition énergétique en développant la production d'électricité d'origine renouvelable.

Le conseil municipal valide, à l'unanimité des membres présents, le coût estimatif détaillé du projet d'un montant total de 764 785, 52 € HT, soit 917 742,62 € TTC et le plan de financement modifié, et donne pouvoir à M. le maire pour signer tout document s'y référant.

Financement	Montant H.T. de la subvention	Date de la demande	Date d'obtention (joindre la copie de la décision d'octroi)	Taux
Aides publiques				
Etat : DETR	305 914 €	30/01/2022		40,00%
Fonds pour le Fottball Amateur	10 000 €	15/12/2021		1,31%
Région Grand Est	76 479 €	31/01/2022		10,00%
Collectivité Européenne d'Alsace	76 479 €	28/01/2022		10,00%
				0,00%
S/T subventions publiques	468 871 €			61,31%
Participation du maître d'ouvrage				
Autofinancement				0
Emprunt	295 914 €			38,69
Sous total maître d'ouvrage	295 914 €			38,69%
TOTAL HT	764 785 €			100,00%
TOTAL TTC	917 742 €			

3) Divers et communiqués

- **Organisation du bureau des élections présidentielles**

Le bureau des élections présidentielles prévues les dimanches 10 et 24 avril sera finalement tenu comme suit :

Créneau horaire	1 er tour : 10 avril	2 ^{ème} tour : 24 avril
8h-10h	Michel Butscha, Séverine Gutmann, Schmitt Roland	Michel Butscha, Roland Schmitt, Matthieu Kuhn
10h-12h	Philippe Zimmerer, Cindy Huck, Matthieu Kuhn	Laurent Naas, Rémy Weibel, Jean-Jacques Tousch
12h-14h	Florence Koebel, Anne Schmitt, Rémy Weibel	Cindy Huck, Séverine Gutmann, Patricia Wiedemann
14h-16h	Laetitia Weibel, Laurent Naas, Patricia Wiedemann	Philippe Zimmerer, Anne Schmitt, Laetitia Weibel
16h-18h	Philippe Chapot, Jean-Jacques Tousch, Jean-Pierre Leonhart	Jean-Pierre Leonhart, Philippe Chapot, Florence Koebel

Michel BUTSCHA
Le Maire

BUTSCHA Michel	CHAPOT Philippe	NAAS Laurent
WIEDEMANN Patricia	GUTMANN Séverine	HUCK Cindy
LEONHART Jean-Pierre	KOEBEL Florence	KUHN Matthieu
SCHMITT Anne	SCHMITT Roland	TOUSCH Jean-Jacques
WEIBEL Laetitia	WEIBEL Remy	ZIMMERER Philippe